https://yvetot.circonscription.ac-normandie.fr/spip.php?article1152

FAQ CNR Education 1D 76

- École - CNR-Education : "Notre école, faisons-là ensemble" - Forum CNR Education 1D 76 -

Date de mise en ligne : lundi 18 mars 2024

Copyright © Circonscription Yvetot - Tous droits réservés

Gros œuvre :

Le FIP peut-il financer des travaux de gros œuvre ?

• Réponse : Le Fond d'Innovation Pédagogique **ne finance pas les travaux de gros œuvre** (casser le revêtement de la cour de l'école, cimenter des plates-bandes…) dont la responsabilité revient à la collectivité. Il peut cependant financer des aménagements intérieurs liés à un projet pédagogique innovant.

Plus de PC que de classes :

Quel quantité de matériel est-il possible de financer l'achat de plus de PC que de classes ?

• Réponse : Le financement de l'achat de PC est possible si le projet démontre un usage pédagogique pertinent et innovant des outils numériques. *Le nombre de PC sollicité dans le devis doit alors correspondre à la nécessité du projet pédagogique.*

Intervention unique dans un projet :

Le FIP peut-il financer une intervention ponctuelle dans un projet ?

• Réponse : Le FIP privilégie les projets qui s'inscrivent dans une **démarche d'évolution des pratiques enseignantes** et qui impliquent une collaboration entre les différents acteurs de la communauté éducative. Une intervention ponctuelle n'a pas vocation à être financée si elle répond à un besoin spécifique et s'intègre à un projet pédagogique global.

Formation avec grapho-pédagogue :

Le FIP peut-il financer une formation avec un grapho-pédagogue ?

• Réponse : Le FIP ne peut financer des formations à intervention unique dans le cadre d'un projet pédagogique visant à améliorer les compétences des élèves en matière d'écriture. La formation peut être dispensée par le réseau Canopé, l'IH2EF ou des formateurs de la DSDEN.

Marquage au sol :

Le FIP peut-il financer le marquage au sol ?

• Réponse : Le financement d'un **marquage au sol n'est pas possible**. Toutefois, ce marquage peut être réalisé par l'utilisation de bandes thermocollées.

Objectif du projet

Est-il possible de présenter plusieurs objectifs dans un projet ?

Copyright © Circonscription Yvetot

• Réponse : Il est important de prioriser un objectif principal par projet. Cela permet de garantir que le projet reste focalisé et cohérent, et qu'il y ait une utilisation optimale des ressources disponibles.

Un projet avec un objectif principal clair est plus susceptible de :

• Avoir un impact significatif.
• Être mené à bien dans les délais et le budget impartis.
• Avoir des indicateurs de réussite.

De plus, lors de la définition de l'objectif principal de votre projet, il est important de :

• Se fixer un objectif SMART (Spécifique, Mesurable, Ambitieux, Réaliste et Temporellement défini).
• Prendre en compte les besoins des élèves et de la communauté éducative.
• S'assurer que l'objectif est réalisable avec les ressources disponibles et sollicitées.

Pluri-annualité

Est-il possible de financer un projet pluri-annuel ?

• Réponse : Oui, il est possible de **financer un projet pluri-annuel** dans le cadre du CNR éducation "Notre école, faisons-la ensemble".

Le financement pluri-annuel est possible pour les projets qui :

• Sont d'envergure et nécessitent un investissement important.
• S'inscrivent dans une démarche d'évolution des pratiques enseignantes et de transformation de l'école.
• Prévoient une évaluation rigoureuse des résultats obtenus.

Pour obtenir un financement pluri-annuel, il est important de :

• Présenter un dossier de candidature solide et argumenté.
• Démontrer la faisabilité du projet et la capacité des équipes à le mener à bien.
• Prévoir un plan de financement pluri-annuel précis et réaliste.

Le financement pluri-annuel est une modalité de financement souple qui permet aux porteurs de projets de mettre en œuvre des initiatives ambitieuses et durables.

Collège de secteur

Est-il possible de déposer un projet en lien avec le collège de secteur ?

Réponse : Oui, il est tout à fait possible de **déposer un projet en lien avec le collège de secteur**. Le CNR éducation "Notre école, faisons-la ensemble" encourage les collaborations entre les écoles et les collèges afin de favoriser la cohérence du parcours des élèves. Le collège sera naturellement le porteur du projet et précisera le nombre d'élèves total concernés par le projet (1er et 2nd degré).

Un projet en lien avec le collège de secteur peut permettre de :

• Mettre en place des actions de liaison entre l'école et le collège.
• Favoriser la transition entre les deux cycles.
• Faciliter les financements
• Développer des projets pédagogiques innovants.

Copyright © Circonscription Yvetot